

A Mayotte, le 20 mars 2020

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République - Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 Paris

Objet : Appel solennel concernant l'épidémie de coronavirus à Mayotte

Monsieur le Président de la République,

J'appelle solennellement votre attention sur la situation sanitaire et ses risques prévisibles de développement mortel à Mayotte, comme nulle part ailleurs sur le territoire national.

En effet, le coronavirus circule désormais à Mayotte et se propage extrêmement rapidement dans un territoire où de nombreuses zones urbanisées se caractérisent par des conditions sanitaires dégradées, une importante promiscuité et une absence des services de bases aux populations.

Parallèlement, le système de santé est extrêmement sous-développé et sous-équipé, qu'il s'agisse de la médecine de ville ou de la médecine hospitalière, toutes deux étant, hors crise, déjà en sur activité et leur personnel en sur mobilisation. S'ajoute à cela l'indigence des équipements de protection individuelle des personnels de santé et des équipements lourds de réanimation-respiration.

De plus, l'éloignement géographique des zones d'approvisionnement affaiblit les capacités de réaction rapide.

Aussi, une paralysie du système de santé et plus largement un effondrement de l'ensemble des structures concourant à la continuité des services publics, notamment en matière de sécurité civile et de maintien de l'ordre est inévitable à court terme si des actions résolues ne sont pas immédiatement décidées et diligemment exécutées.

C'est pourquoi je vous saurai gré de bien vouloir instruire le gouvernement de :

- Envoyer immédiatement par fret aérien, le cas échéant par avion spécial militaire, des masques chirurgicaux et FFP2, des gants blouses et lunettes de protection, des aseptisants et des appareils de désinfection des locaux et des véhicules permettant de couvrir deux mois plein d'utilisation pour l'ensemble des personnels soignants, mais également des pompiers, des forces de l'ordre et globalement des personnes au contact des populations participant à des services essentiels (transport, banque, poste, magasin d'alimentation, électricité, eau, radio et télédiffusion etc.) ;
- Envoyer du matériel d'analyse pour multiplier les capacités de test du CHM et des laboratoires d'analyses médicales ;
- Ordonner immédiatement l'envoi à Mayotte d'un navire hôpital doté de lits de réanimation et de respirateurs lourds ;
- Etablir à Mayotte un hôpital de campagne, civil ou militaire, permettant de décharger le CHM sur une partie du territoire.

De plus, je vous demande d'instruire le gouvernement d'examiner les propositions suivantes, dont la plupart ont déjà été transmises aux ministres concernés à l'occasion de trois courriers urgents et signalés récemment, notamment :

- Envoyer un stock de précaution de chloroquine et d'azithromycine et autoriser leur utilisation sur décision des équipes soignantes avec l'accord des malades dans le cadre du protocole d'évaluation national de ces molécules ;
- Envoyer le plus grand nombre possible de tests rapides et portables de détection pour effectuer ses tests directement sur le terrain et tester dès suspicion d'infection, même non déclarée ;
- Permettre de tester systématiquement les personnels concourants à la lutte contre le coronavirus qui le demande (personnel soignant, transporteur, force de l'ordre, pompier, information aux populations etc.) ;
- Tester systématiquement les arrivants sur le territoire ;
- Elargir les catégories de personnes pouvant participer à la réserve sanitaires (jusqu'à 75 ans, anciens pompiers etc.) ;
- Exercer les moyens nécessaires pour convaincre les autorités comoriennes de contrôler effectivement et fermement leurs frontières ;
- Renforcer sensiblement les effectifs et les moyens de police (gendarmes, policiers, militaires) et coordonner leurs actions face à la crise ;
- Faire de Mayotte à court terme une base logistique d'appui sanitaire régional auprès des pays voisins, notamment en matière de fret aérien et maritime, ce qui permettra de faire notre devoir de solidarité mais aussi de réduire les risques de submersion migratoire si l'épidémie se développait dans ses pays.

En vous remerciant par avance des suites que vous voudrez bien réserver à la présente requête et des instructions que vous donnerez au gouvernement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Mansour KAMARDINE

Pièces jointes :

- Courrier aux ministres de la santé et des outre-mer du 12 mars 2020 ;
- Courrier aux ministres de la santé et des outre-mer du 14 mars 2020 ;
- Courrier aux ministres de l'intérieur, des armées et des outre-mer du 17 mars 2020.

Copie :

- Premier Ministre
- Ministre de la santé
- Ministre des Armées
- Ministre de l'intérieur
- Ministre des affaires étrangères
- Ministre en charge des transports
- Ministre des Outre-mer